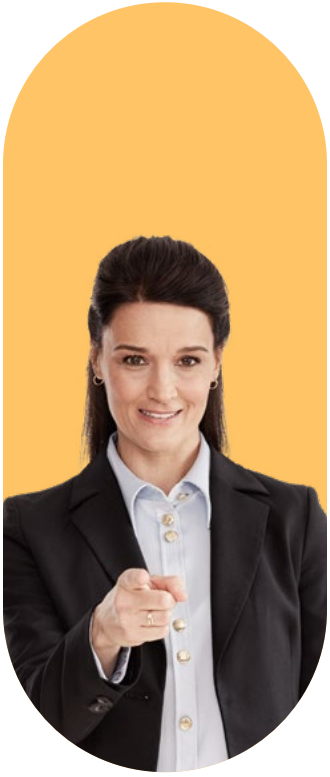
Catalogue de cours SST






ON EST EN mission prévention

VIA PRÉVENTION

Via Prévention est une association sectorielle paritaire (ASP) qui regroupe plus de 15 000 membres. Elle est fondée et administrée conjointement par des associations d'employeurs et de travailleurs.

Créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1), Via Prévention a pour mission d'accompagner les établissements des secteurs du transport, de l'entreposage et des services liés à l'environnement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Pour soutenir les milieux de travail dans leurs démarches de prévention, Via Prévention offre des services de formation, d'information, de recherche et de conseil adaptés aux réalités du terrain. Son approche repose sur la collaboration et la mobilisation des gestionnaires et des travailleurs, afin de favoriser l'intégration durable de pratiques de travail sécuritaires.

Comme le prévoit l'article 101 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail :

« L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (**no. Agrément : 0057393**).

CATÉGORIES DE FORMATIONS

ENTREPOSAGE 04

ENVIRONNEMENT 12

ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE 20

GESTION DE LA PRÉVENTION 27

SÉCURITÉ ROUTIÈRE 40

TRANSPORT DE MARCHANDISES 48

TRANSPORT DE PERSONNES 60

UNE EXPERTISE SECTORIELLE RECONNUE

Nos conseillers connaissent vos risques, vos environnements de travail et vos contraintes. Nous venons vous soutenir dans votre milieu, avec des recommandations adaptées, éprouvées sur le terrain et concrètes.

PRÉREQUIS

Afin d'assurer la qualité et l'efficacité des formations offertes, certaines conditions doivent être respectées.

POUR L'ENTREPRISE (FORMATION EN ENTREPRISE) :
Assurer la présence d'un gestionnaire durant la formation | Mettre à disposition un local adéquat pour la tenue de la session

POUR LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES : Posséder une capacité fonctionnelle de lecture et d'écriture en français | Au besoin, un conseiller de Via Prévention peut vous accompagner dans l'évaluation de ces conditions préalables. Pour convenir des modalités liées aux exercices pratiques, nous vous invitons à communiquer avec nous.

CLIENTÈLE VISÉE

NOS FORMATIONS S'ADRESSENT
Aux travailleurs | Aux superviseurs | Aux membres des comités de santé et de sécurité | Aux employeurs impliqués dans les opérations de chargement, d'arrimage ou de déchargement de marchandises.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION

Chaque session de formation accueille de 4 à 15 participants, afin de favoriser la participation active et l'apprentissage.

ATTESTATION DE FORMATION

À LA SUITE DE LA FORMATION
Une attestation de formation en format PDF est transmise par courriel à l'employeur pour chacun des participants | Une attestation plastifiée (format 3 po × 2 po) est également expédiée à l'employeur | Sur demande, Via Prévention peut aussi fournir des attestations imprimées en format 8,5 po × 11 po (des frais d'impression et d'expédition peuvent s'appliquer).


ENTREPOSAGE



7 H ENTREPOSAGE

Chariot élévateur et transpalette électrique

Prévention théorie et pratique

CLIENTÈLE VISÉE

Caristes d'expérience (âgés d'au moins 16 ans), préposés à l'entretien des chariots élévateurs, manutentionnaires, superviseurs, contremaîtres d'entretien, membres du comité de santé et de sécurité de l'établissement.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des chariots élévateurs/transpalettes électriques et les règles d'utilisation sécuritaires.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Définition de la réglementation | Normes | Formation du cariste | Description des composantes du chariot et du transpalette

02 LA PRISE EN CHARGE

L'inspection | La plaque signalétique

03 LA CIRCULATION

Le renversement | Les piétons | L'environnement de travail

04 LA MANUTENTION DE CHARGE

Le gerbage et le dégerbage des marchandises | Les quais de chargement | Le chargement et le déchargement des remorques à plateau | Le levage d'un travailleur à l'aide du chariot

05 LA FIN DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Le stationnement | L'alimentation

06 EXERCICE PRATIQUE

DURÉE : Approximativement 4 heures de contenu théorique et 3 heures d'exercices pratiques si la formation est donnée à l'entreprise.

FORMATION PRATIQUE ASSUMÉE PAR L'EMPLOYÉ L'employeur s'engage à vérifier que le cariste est en mesure d'utiliser un chariot élévateur de façon sécuritaire (dans son environnement de travail et en fonction des conditions spécifiques reliées à son travail), notamment en ce qui concerne : Le démarrage | Le déplacement et l'arrêt | La manutention de charges et toute autre manœuvre nécessaire à la conduite d'un chariot élévateur avec le type d'équipement habituellement utilisé en situation réelle de travail.



14H ENTREPOSAGE

Conduite préventive des chariots élévateurs

Formation avancée

CLIENTÈLE VISÉE

Les gestionnaires, coordonnateurs SST, responsables de la formation et les caristes d'expérience.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Habiliter les participants à participer à la gestion des risques reliés à la conduite des chariots élévateurs.

DURÉE : 14 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 LES ACCIDENTS

Définition « Accident du travail » | La prévention des accidents du travail | Les accidents et les chariots élévateurs

03 LA RÉGLEMENTATION

LSST | RSST | Norme

04 LA FORMATION

Participants | La réglementation | Via Prévention

05 LA PRISE EN CHARGE DU CHARIOT

L'inspection du chariot | La plaque signalétique

06 LA CIRCULATION

Le renversement | Les piétons | L'environnement de travail

07 LA MANUTENTION DE CHARGE

Les palettiers | Les quais de chargement | Le chariot élévateur à poste de conduite élevable | Le levage de travailleurs

08 LA FIN DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Le stationnement du chariot | L'alimentation du chariot



7 H ENTREPOSAGE

Conduite préventive des chariots élévateurs

Théorie et pratique

CLIENTÈLE VISÉE

Caristes d'expérience (âgés d'au moins 16 ans), préposés à l'entretien des chariots élévateurs, manutentionnaires, superviseurs, contremaîtres d'entretien, membres du comité de santé et de sécurité de l'établissement.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des chariots élévateurs et les règles d'utilisation sécuritaires.

DURÉE : 7 heures, aproximativement
4 heures de contenu théorique et
3 heures d'exercices pratiques si la formation est donnée à l'entreprise.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 LA PRISE EN CHARGE DU CHARIOT

L'inspection | La plaque signalétique

03 LA CIRCULATION

Le renversement | Les piétons | L'environnement de travail

04 LA MANUTENTION DE CHARGE

Le gerbage et le dégerbage des marchandises | Les quais de chargement | Le chargement et le déchargement des remorques à plateau | Le levage d'un travailleur à l'aide du chariot

05 LA FIN DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Le stationnement du chariot

06 L'ALIMENTATION DU CHARIOT

Le stationnement du chariot

07 EXERCICE PRATIQUE



4 H ENTREPOSAGE

Conduite préventive des chariots élévateurs

Théorie

CLIENTÈLE VISÉE

Caristes d'expérience (âgés d'au moins 16 ans), préposés à l'entretien des chariots élévateurs, manutentionnaires, superviseurs, contremaîtres d'entretien, membres du comité de santé et de sécurité de l'établissement.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des chariots élévateurs et les règles d'utilisation sécuritaires.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 LA PRISE EN CHARGE DU CHARIOT

L'inspection | La plaque signalétique

03 LA CIRCULATION

Le renversement | Les piétons | L'environnement de travail

04 LA MANUTENTION DE CHARGE

Le gerbage et le dégerbage des marchandises | Les quais de chargement | Le chargement et le déchargement des remorques à plateau | Le levage d'un travailleur à l'aide du chariot

05 LA FIN DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Le stationnement du chariot | L'alimentation du chariot



4 H ENTREPOSAGE

Palettiers : sécurité et inspection

CLIENTÈLE VISÉE

Superviseurs et dirigeants d'usines, d'entrepôts et de services d'entretien de palettiers | Personnel du domaine de la santé et de la sécurité du travail | Responsables de l'inspection et de l'entretien des palettiers

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les risques reliés à l'utilisation des palettiers | Inspecter les palettiers

DURÉE 4 : heures de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Définitions
- Lois, règlements, normes et documents de référence applicables aux palettiers
- Risques liés à l'utilisation des palettiers
- Classification et description des palettiers
- Conception et fabrication des palettiers
- Réutilisation des palettiers
- Achat des palettiers
- Installation des palettiers
- Utilisation des palettiers
- Types de palettes
- Inspection et entretien



3 H ENTREPOSAGE

Prévention lors du travail en hauteur

CLIENTÈLE VISÉE

Tout travailleur, superviseur, contremaître d'entretien et membre du comité de santé et de sécurité de l'établissement qui effectue, dirige un travail en hauteur et qui utilise un système d'arrêt de chute (harnais, longe, absorbeur d'énergie).

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les risques reliés à l'utilisation des systèmes d'arrêt de chute et les moyens de prévention.

Pour le travailleur, savoir inspecter, entretenir et ajuster le système d'arrêt de chute, surtout le harnais de sécurité.

Pour le gestionnaire, savoir élaborer des procédures sécuritaires d'utilisation, d'inspection, de travail et de récupération lors du travail en hauteur.

DURÉE : 3 heures incluant le contenu théorique, l'exercice pratique et l'examen écrit.

CONTENU DU COURS

01 NOTIONS PRÉALABLES

Introduction | Démarche préventive lors du travail en hauteur | Définitions des composantes et conformité | Planification des travaux en hauteur | Procédures de travail | Inspection du système antichute | Entretien du système antichute | Ajustement du système antichute

02 NOTIONS TECHNIQUES

Description du système de limitation de déplacement | Description du système d'arrêt de chute | Les classes des harnais | Les points d'ancrage | La ligne de vie | Le cordon d'assujettissement | L'enrouleur-dérouleur | L'absorbeur d'énergie | La planification des travaux | Le calcul de la distance totale de chute | La méthode de travail | Le sauvetage en cas de chute (récupération) | Inspection du système d'arrêt de chute | La mise hors service | L'entretien du système d'arrêt de chute | L'ajustement du harnais de sécurité

03 PARTIE PRATIQUE

Inspection du harnais et des composantes du système d'arrêt de chute utilisé | Ajustement du harnais par le travailleur



3 H ENTREPOSAGE

Utilisation sécuritaire des transpalettes électriques

CLIENTÈLE VISÉE

Caristes d'expérience (âgés d'au moins 16 ans), superviseurs, contremaîtres d'entretien et membres du comité de santé et de sécurité de l'établissement.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les risques reliés à l'utilisation des transpalettes électriques et les procédures sécuritaires.

DURÉE : 3 heures incluant le contenu théorique, l'exercice pratique et l'examen écrit.

CONTENU DU COURS

01 NOTIONS PRÉALABLES

Définition de la réglementation | Normes | Politique de l'établissement concernant l'utilisation des transpalettes électriques | Formation du cariste | Identification des risques | Équipement de protection individuel | Mesures de sécurité particulières au transpalette électrique pour le conducteur ou la conductrice accompagnant.e

02 NOTIONS TECHNIQUES

Description du transpalette électrique | Freinage du transpalette électrique | Interdictions | Transpalette électrique sous surveillance et sans surveillance | Commandes du transpalette électrique | Position du cariste | Accessoires du transpalette électrique | Capacité nominale | Plaque signalétique | Stabilité du transpalette électrique et emplacements dangereux | Conditions inhabituelles

03 PARTIE PRATIQUE

Inspection du transpalette électrique | Entretien du transpalette électrique | Modification ou ajout | Autocollants obligatoires | Déplacement avec le transpalette électrique et chargement | Signaleur | Voies d'accès, passages réservés aux piétons, planchers et voies de circulation | Virages | Pentes | Camions et wagons | Rampes (ou ponts) de chargement (ponts de liaiso) | Monte-charge | Piétons | Remplacement et recharge de la batterie du transpalette électrique | Stationnement du transpalette électrique



ENVIRONNEMENT



3 H ENVIRONNEMENT

Initiation au cadenassage

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux travailleurs ayant à effectuer du cadenassage ainsi qu'aux superviseurs et au personnel impliqués dans l'organisation sécuritaire des opérations.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Initier les participants aux principes de bases du cadenassage.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

- Programme de cadenassage
- Quand doit-on cadenasser ?
- Qui doit cadenasser ?
- Que doit-on cadenasser ?
- Comment doit-on cadenasser ?
- Matériel de cadenassage



4 H ENVIRONNEMENT

Initiation au travail sécuritaire en espace clos

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux travailleurs ayant à effectuer des travaux en espace clos ainsi qu'aux superviseurs et au personnel impliqués dans l'organisation sécuritaire des opérations.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre les participants capables d'identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors de travaux en espace clos et d'appliquer les mesures de prévention appropriées.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 **SAVOIR RECONNAÎTRE LES ESPACES CLOS**

02 **CONNAÎTRE LES RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS (EMPLOYEURS, EMPLOYÉS, DONNEURS D'OUVRAGE)**

03 **IDENTIFIER LES PRINCIPAUX RISQUES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ ENCOURUS LORS DU TRAVAIL EN ESPACE CLOS**

Les risques atmosphériques | Les risques physiques | Les risques biologiques

04 **À CHACUN DE CES RISQUES, ASSOCIER LES MESURES DE PRÉVENTION APPROPRIÉES**



4 H ENVIRONNEMENT

Introduction à l'utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices mobiles de personnes en établissement

CLIENTÈLE VISÉE

Les gestionnaires, les coordonnateurs SST, les responsables de la formation et les opérateurs d'expérience.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Habiliter les participants à la gestion des risques reliés à la conduite des plateformes élévatrices automotrices de type ciseau. Savoir reconnaître les situations à risques et être en mesure d'appliquer les procédures de travail sécuritaires avec les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP).

CONTENU DU COURS

01 LES ACCIDENTS

Les accidents qui se produisent avec les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) | La prévention, un moyen pour contrôler les risques d'accidents du travail

02 LA RÉGLEMENTATION

LSST, RSST, CSTC, RPP | Norme CSA B354.8 : 17 (Plateformes élévatrices mobiles de personnel — Formation des opérateurs-conducteurs), CSA B354.7 : 17 : | Norme CSA C225-2022 : 20 (Engins élévateurs à nacelle portés sur véhicule) | La formation, une obligation légale | Les rôles et responsabilités de chacun

03 LES PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)

Les composantes de la PEMP | La plateforme de travail | Le système d'élévation | Le véhicule porteur

04 CHOISIR LA BONNE PLATEFORME ÉLÉVATRICE

Les différents moyens d'alimentation de la plateforme élévatrice | Les lieux d'utilisation de la PEMP | La capacité de la PEMP | Les types de pneus | Risques et moyens de prévention

05 LA PRISE EN CHARGE DE LA PEMP

La plaque signalétique (capacité de charge) | L'affichage de prévention et le manuel du fabricant | L'inspection visuelle et en fonctionnement

06 LES RISQUES ET LES MOYENS DE PRÉVENTION

La planification avant le travail | Environnement | Renversement | Chute de hauteur | Chute d'objets | Risques électriques | Risque de coincement et d'écrasement | Incendie et explosion | Intoxication | Chute de personnes | Périmètre de sécurité | L'utilisation en hauteur et le déplacement de l'équipement

07 LE STATIONNEMENT ET LE RAVITAILLEMENT

DURÉE : 4 heures de contenu théorique et pratique.



4 H ENVIRONNEMENT

Nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression

CLIENTÈLE VISÉE

Les opérateurs pour le nettoyage au jet d'eau sous haute pression et les superviseurs.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre les participants capables d'identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors du nettoyage au jet d'eau sous haute pression et d'appliquer les mesures de prévention appropriées.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

À LA FIN DE LA SESSION DE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT EN MESURE DE :

- **Identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors du travail de nettoyage au jet d'eau sous haute pression, notamment :** Les risques de perforation ou de coupure du corps par le jet | Les risques de blessures par projection de débris | Les risques chimiques et biologiques | Les risques électriques | Les risques de chute | Les risques liés à la fatigue | Les risques liés à la contrainte thermique | Les risques liés à l'utilisation et l'entretien inadéquats des équipements
- **Identifier des moyens de prévention susceptibles de réduire les risques de lésions professionnelles chez les nettoyeurs au jet d'eau sous haute pression.**
- **Situer ces mesures de prévention par rapport aux 5 étapes de la journée de travail soit :** La préparation avant le départ | L'accueil à l'entreprise cliente et la préparation du chantier | L'exécution du nettoyage | La fermeture du chantier | Le retour à l'entreprise de services



4 H ENVIRONNEMENT

Pompage à vide

CLIENTÈLE VISÉE

Les opérateurs de camions aspirateurs et les superviseurs.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre les participants capables d'identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors du pompage à vide et d'appliquer les mesures de prévention appropriées.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

À LA FIN DE LA SESSION DE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT EN MESURE DE :

- Identifier les principaux risques à la sant et à la sécurité encourus lors du travail de pompage à vide, notamment : Les risques électriques | Les risques de chute | Les risques liés à la nature des produits pompés | Produits chimiques | Eaux usées | Les risques liés à la contrainte thermique | Les risques liés à l'utilisation et l'entretien inadéquats des équipements | Les risques liés à la succion et aux coups de fouet
- Identifier des moyens de prévention susceptibles de réduire les risques de lésions professionnelles chez les opérateurs de camion-pompe.
- Situer ces mesures de prévention par rapport aux cinq étapes de la journée de travail soit : La préparation avant le départ | L'accueil à l'entreprise cliente et la préparation du chantier | L'exécution du pompage | La fermeture du chantier | Le déchargement et le retour à l'entreprise de services
- Évaluation des connaissances permettant l'acquisition des compétences au début et à la fin.



4 H ENVIRONNEMENT

Prévention lors de la collecte des matières résiduelles

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs et les employeurs œuvrant dans les opérations de collecte des matières résiduelles, les membres des comités de santé et de sécurité et les responsables en santé et en sécurité du travail des établissements concernés.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Sensibiliser les travailleurs et les employeurs œuvrant dans la collecte des matières résiduelles à l'importance d'intégrer des pratiques de travail sécuritaires lors de la collecte.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

L'INDUSTRIE DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES AU QUÉBEC ET LES CARACTÉRISTIQUES DU MÉTIER D'ÉBOUEUR

- L'organisation de la santé et de la sécurité du travail au Québec
- La vérification avant départ
- La conduite sécuritaire et préventive
- Les risques lors de la cueillette des ordures ménagères et les mesures de prévention
- Les stratégies de travail
- Les dangers des trémies et des compacteurs
- Les risques au site d'enfouissement et à l'incinérateur
- Les équipements de protection individuels
- Les déchets domestiques dangereux
- Secours, premiers soins et mesures d'urgence
- Les relations avec les citoyens



3 H ENVIRONNEMENT

Prévention lors du travail en hauteur

CLIENTÈLE VISÉE

Tout travailleur, superviseur, contremaître d'entretien et membre du comité de santé et de sécurité de l'établissement qui effectue, dirige un travail en hauteur et qui utilise un système d'arrêt de chute (harnais, longe, absorbeur d'énergie).

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les risques reliés à l'utilisation des systèmes d'arrêt de chute et les moyens de prévention.

Pour le travailleur, savoir inspecter, entretenir et ajuster le système d'arrêt de chute, surtout le harnais de sécurité.

Pour le gestionnaire, savoir élaborer des procédures sécuritaires d'utilisation, d'inspection, de travail et de récupération lors du travail en hauteur.

DURÉE : 3 heures incluant le contenu théorique, l'exercice pratique et l'examen écrit.

CONTENU DU COURS

01 NOTIONS PRÉALABLES

Introduction | Démarche préventive lors du travail en hauteur | Définitions des composantes et conformité | Planification des travaux en hauteur | Procédures de travail | Inspection du système antichute | Entretien du système antichute | Ajustement du système antichute

02 NOTIONS TECHNIQUES

Description du système de limitation de déplacement | Description du système d'arrêt de chute | Les classes des harnais | Les points d'ancrage | La ligne de vie | Le cordon d'assujettissement | L'enrouleur-dérouleur | L'absorbeur d'énergie | La planification des travaux | Le calcul de la distance totale de chute | La méthode de travail | Le sauvetage en cas de chute (récupération) | Inspection du système d'arrêt de chute | La mise hors service | L'entretien du système d'arrêt de chute | L'ajustement du harnais de sécurité

03 PARTIE PRATIQUE

Inspection du harnais et des composantes du système d'arrêt de chute utilisé | Ajustement du harnais par le travailleur



ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE



2 H ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE

Ajustement d'un poste de conduite dans les véhicules

Théorie et pratique

CLIENTÈLE VISÉE

Cette formation s'adresse aux conducteurs, aux gestionnaires, aux membres de comité santé-sécurité et aux formateurs d'entreprises en transport.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de la formation, la personne sera en mesure d'ajuster son poste de conduite selon les bonnes pratiques qui lui seront présentées.

DURÉE : 2 heures de théorie et pratique.

CONTENU DU COURS

CETTE FORMATION SE DIVISE EN 2 PARTIES :

PARTIE 1 THÉORIE

Comprendre les risques associés au mauvais ajustement | Connaitre les étapes d'ajustements

PARTIE 2 PRATIQUE

Appliquer les principes d'ajustements | Mettre en pratique les notions apprises dans la formation avec le groupe



4 H ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE

Ajustement de postes informatiques : approche collective

CLIENTÈLE VISÉE

Cette formation s'adresse à des travailleurs occupant un poste de bureau. Les participants devront être en mesure d'analyser leur poste informatique et de l'ajuster adéquatement.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du cours, les participants auront acquis les compétences leur permettant d'ajuster leur poste de travail. La formation ne donne pas aux participants le titre d'ergonome et un suivi sera effectué après 3 mois avec le personnel de gestion de l'entreprise.

DURÉE : 4 heures de théorie et pratique.

CONTENU DU COURS

- Introduction
- La réglementation
- Les risques reliés au poste informatique
- La démarche
- L'environnement de travail
- Les conseils pratiques
- L'activité pratique
- Le retour et vos impressions
- Conclusion



7 H ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE

Coach-ergo

CLIENTÈLE VISÉE

Cette formation s'adresse à des travailleurs et des gestionnaires de bureau possédant de bonnes aptitudes d'analyse et de communication. Les participants devront être en mesure d'analyser les postes informatiques de leurs collègues afin d'améliorer leur confort et de réduire les risques de développer des troubles musculosquelettiques (TMS).

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du cours, les participants auront acquis les compétences leur permettant d'ajuster les postes de travail dans l'entreprise et d'émettre des recommandations. La formation ne donne pas aux participants le titre d'ergonome et un rappel de 2 heures devra être fait après une période de 3 ans.

DURÉE : 7 heures de théorie et pratique.

CONTENU DU COURS

1RE PARTIE AVANT-MIDI

Introduction | La réglementation | Les conditions gagnantes : le profil recherché, la collaboration de la direction | Les TMS | Ajustement d'un poste informatique | Pratique entre coachs

2E PARTIE APRÈS-MIDI

La démarche | Environnement | Organisation du travail et RPS | Conseils pratiques | Entretien | Pratique sur un poste d'un collègue | Retour et impression | Conclusion



4 H ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE

Déménager en sécurité

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs, le personnel qui assurent le service à la clientèle et les gestionnaires (superviseur, chef d'équipe, directeur des opérations) de l'entreprise de déménagement, les membres des comités de santé et de sécurité et les responsables en santé et en sécurité du travail de l'entreprise.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Sensibiliser les travailleurs et les employeurs de l'importance d'intégrer des pratiques de travail sécuritaires lors du déménagement.

DURÉE : 4 heures ou selon les modalités prévues avec le formateur pour l'exercice pratique.

CONTENU DU COURS

- Statistiques d'accidents et situations dangereuses
- Planification du déménagement, de la demande du client jusqu'au jour du déménagement (questions à poser aux clients, vérification du véhicule, des ÉPI et des équipements d'aide au déménagement)
- Pourquoi se blesse-t-on au travail ? Structures corporelles mises en cause et moyens de prévention
- Principes de manutention manuelle sécuritaire et stratégies facilitant le travail (stationnement, équipement, inspection des lieux, regroupage des charges, etc.)
- Charger le véhicule et arrimer la cargaison
- Penser bien-être (contraintes thermiques, alimentation, vêtements de rechange, pauses)



3 H ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE

Livrer en sécurité

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux chauffeurs-livreurs, aux représentants de comités de santé-sécurité et aux gestionnaires d'entreprises de livraison de colis et de messagerie.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants les règles de sécurité lors de la livraison de colis.

DURÉE : 3 heures de théorie et pratique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Les accidents | Les statistiques

02 LA PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Les dangers reliés au manque de préparation | La planification des livraisons | Les équipements de protection | L'inspection des équipements | La ronde de sécurité | Le déneigement du véhicule

03 LA CONDUITE

La sécurité routière | La fatigue au volant | Les usagers vulnérables | Les manœuvres de recul

04 LES CHUTES

Le risque de chutes | Pourquoi est-ce que l'on chute ? | La prévention des chutes

05 LA MANUTENTION DE CHARGES

Les risques ergonomiques | Les principes d'action dans les gestes et postures | Les outils d'aide à la manutention | Les échauffements

06 CONCLUSION



4 H ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE

Manutention manuelle

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne qui manutentionne des charges manuellement, cariste, chauffeur-livreur, préparateur de commandes, mécanicien, contremaître d'entretien, superviseurs et membres du comité de santé et de sécurité de l'établissement.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du cours, les participants auront acquis les bases leur permettant de manutentionner des marchandises manuellement en respectant les principes de sécurité et d'efficience.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION SUR LE TRAVAIL DE MANUTENTION MANUELLE EFFECTUÉ DANS L'ENTREPRISE

Discussions interactives sur le travail de manutention effectué par chaque participante | Identifier les manutentions manuelles les plus exigeantes

02 LES ACCIDENTS SURVENUS DANS L'ENTREPRISE

Discussions avec les participants sur les événements accidentels | Les accidents répertoriés et leurs causes | Les incidents, indicateurs d'un danger d'accident latent | Les blessures et les maladies professionnelles avec arrêt de travail

03 NOTIONS DE BASE SUR LA STRUCTURE DU DOS ET LES AFFECTIONS LES PLUS COURANTES

Fonction et caractéristiques de la colonne vertébrale | Rôle des disques intervertébraux | Notion de bras de levier | Postures à risque | Les affections les plus courantes au dos : les lombalgies

04 PRINCIPES DE SÉCURITÉ LORS DE LA MANUTENTION MANUELLE

Éléments de base que tout travailleur doit connaître pour exécuter son travail en toute sécurité

05 PRINCIPES D'ÉCONOMIE D'EFFORT LORS DE LA MANUTENTION MANUELLE

Nouveaux éléments des études effectuées par l'IRSST *(Institut de recherche Robert Sauvé sur la Santé et Sécurité au Travail)* sur l'efficience dans le travail de manutention de charges

06 EXERCICES D'ÉCHAUFFEMENT ET GUIDE ALIMENTAIRE

Série d'exercices d'échauffement conçue pour les manutentionnaires et pour les chauffeurs-livreurs | Volet sur l'alimentation

07 INTÉGRER LES NOUVELLES CONNAISSANCES PAR DES CAS PRATIQUES

Une session pratique en entrepôt pour valider l'application des notions théoriques reçues et pour trouver des moyens adaptés aux types de charges et à l'environnement de l'entreprise

DURÉE : 4 heures de théorie et pratique.



GESTION DE LA PRÉVENTION



4 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Bruit, surdité et protection auditive

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs, superviseurs, membres du comité de santé et de sécurité de l'établissement.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les principaux risques liés au bruit et les moyens de protéger la santé auditive des personnes.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 BRUIT

Le son | L'échelle de mesure logarithmique

03 SURDITÉ

Perte auditive | Maladies cardiovasculaires | Risques liés à la sécurité | Statistiques

04 RÉGLEMENTATION

Normes d'exposition | Processus de prise en charge | Limites d'exposition | Test du 1 mètre | Calcul de la dose de bruit

05 CONTRÔLER LE BRUIT

Approche graduée | Réduire l'exposition au bruit | Comportement du bruit : réverbération | Moyens de contrôle

06 PROTECTEURS AUDITIFS

Types de protections auditives | Choix des protecteurs auditifs | Classes de protecteurs auditifs | Formation sur le port et l'ajustement des protecteurs auditifs

07 TEST D'AJUSTEMENT

Fit Test

08 CONCLUSION



4 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Comité SST paritaire en transport

CLIENTÈLE VISÉE

Les futurs membres du comité local, du comité d'orientation ou le représentant à la prévention dans les entreprises de compétence fédérale.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de compléter les différents formulaires, d'appuyer l'employeur dans sa prise en charge de la SST, de procéder aux enquêtes et analyses d'accident et de réaliser les inspections du lieu de travail.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 NOTIONS DE BASE EN SST

La réglementation | Droits et obligations | Les accidents du travail | Procédure en cas d'accident

02 LE COMITÉ LOCAL

Notions de base | Mandats | Conditions gagnantes



4 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Enquête et analyse d'accidents

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne œuvrant dans les établissements du secteur du transport, de l'entreposage et de l'environnement, les représentants des travailleurs et des employeurs, les membres d'un comité de santé et de sécurité ou d'hygiène et de sécurité.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de la session, les participants seront en mesure d'utiliser une méthode simple et structurée d'enquête et d'analyse d'accident de travail.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 LES NOTIONS DE BASE

Présenter aux participants le concept d'enquête et définir les termes de façon appropriée | Décrire le concept utilisé pour l'enquête et l'analyse des accidents | Différencier les termes et éléments « accidents/incidents » et « blessures/dommages »

02 MÉTHODE D'ENQUÊTE

Habiliter les participants à identifier les facteurs d'accidents par une méthode d'enquête | Distinguer les préalables à l'enquête en ce qui concerne les POURQUOI, QUOI, QUAND, OÙ et le QUI | Détecter les facteurs d'accidents en utilisant les 6 éléments de la structure organisationnelle

03 ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

À l'aide d'une grille d'analyse, déterminer les causes d'accidents pour finalement rechercher les solutions

04 RAPPORTS ET SUIVI

Présenter aux participants les différents rapports qui permettront de relier l'ensemble de l'information recueillie lors de l'enquête et de l'analyse d'accident et la procédure de suivi | Compléter les rapports contenant toutes les informations pertinentes à un accident | Assurer le suivi par une mise à jour du programme de prévention

05 SYNTHÈSE

Appliquer l'ensemble des informations de la session par des études de cas



2 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Gestion SST pour entreprise de compétence fédérale

CLIENTÈLE VISÉE

Les personnes ayant des fonctions de gestion ou de direction dans les entreprises de compétence fédérale.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de déterminer les actions à prendre pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs et pour respecter les obligations règlementaires.

DURÉE : 2 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 NOTIONS DE BASE EN SST

La SST au Québec | Les accidents du travail | Les ressources disponibles

02 EXIGENCES DE LA LOI

Lois et règlements | Droits et obligations des employeurs et des employés

03 LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Engagement de l'employeur | Implication des employés | Identification et contrôle des risques | Formation et information | Enquête et analyse d'accidents



2 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Initiation à la SST

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à toute personne, principalement les nouveaux travailleurs ainsi qu'à leur gestionnaire.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Initier les participants à la santé et la sécurité du travail.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

L'importance de la prévention des accidents du travail | La santé et la sécurité du travail au Québec | Statistiques d'accident

02 LES DROITS ET OBLIGATIONS

Les obligations de l'employeur | Les obligations des travailleurs | Les droits des travailleurs

03 LES DIFFÉRENTS TYPES DE DANGER

Liés à la sécurité | Chimiques | Ergonomiques | Physiques | Psychosociaux | Biologiques

04 LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La participation | La formation et l'information | Le respect des règles et des procédures de travail | La déclaration des situations dangereuses

05 EN CAS D'ACCIDENT

Les mesures de premiers soins | Le registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours | L'enquête et l'analyse d'accident | Les étapes de la démarche auprès de la CNESST

06 CONCLUSION

Éléments à retenir | Ressources disponibles

DURÉE : 2 heures de contenu théorique.



3 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Les inspections en milieu de travail

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des personnes qui sont impliquées dans les inspections conduites dans le milieu de travail. La formation s'adresse aussi aux membres du comité santé-sécurité et aux gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre et conduire une inspection des lieux de travail.

DURÉE : 3 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 OBLIGATIONS DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'INSPECTION

L'employeur | La ou le RSS | Le CSS | Les autres travailleuses et travailleurs

03 L'IDENTIFICATION DES RISQUES

Chimiques | Physiques | Biologiques | Ergonomiques | Liés à la sécurité | Psychosociaux | Tolérances zéro, risques prédominants et émergents de la CNESST | Composantes du travail

04 LA GESTION DES INSPECTIONS

Établir les besoins | Déterminer la catégorie d'inspection et la fréquence | Spécifier les outils et le matériel à utiliser | Sélectionner et former les inspecteurs | Officialiser le processus

05 LA TOURNÉE D'INSPECTION

La tournée d'inspection | Le rapport | Le suivi

06 BONNES PRATIQUES ET LIMITES

07 CONCLUSION



3 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Intervention en cas de déversement

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des personnes qui manipulent, manutentionnent et transportent des produits dangereux. La formation s'adresse aussi à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Être en mesure d'agir adéquatement face à un déversement de produit dangereux.

DURÉE : 3 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 NOTIONS DE BASE

Obligations de l'employeur | Obligations du travailleur | Types d'incidents | Coût d'un déversement | Réglementation

03 LE RISQUE DE DÉVERSEMENT

Causes des déversements | Identification et analyse du risque | Identification de situations dangereuses

04 LA PRÉVENTION DU RISQUE DE DÉVERSEMENT

Manutention et utilisation des produits | Entreposage des produits | Plan de mesure d'urgence

05 L'INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT

Avant d'intervenir | Niveau d'intervention | Personne à aviser | La trousse de déversement

06 LES ÉTAPES À SUIVRE

07 CONCLUSION



3 H GESTION DE LA PRÉVENTION

L'identification et l'analyse de risques

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux travailleurs qui sont impliqués dans l'identification et l'analyse de risques. La formation s'adresse aussi aux membres du comité de santé et de sécurité, au représentant en santé et en sécurité et aux gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre et réaliser l'identification et l'analyse de risques en milieu de travail.

DURÉE : 3 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 OBLIGATIONS

Direction | Personnel | Membre du comité santé et sécurité

03 IDENTIFICATION DES RISQUES

Catégories de risques | Tolérances zéro, risques prédominants et émergents de la CNESST | Composantes du travail | Différentes activités d'identification des risques

04 ANALYSE DE RISQUES

Priorisation | Hiérarchie des mesures correctives

05 CONCLUSION



2 H GESTION DE LA PRÉVENTION

La diligence raisonnable

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux gestionnaires et aux travailleurs.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre la notion de diligence raisonnable.

DURÉE : 2 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 LA RÉGLEMENTATION

Les obligations de l'employeur | Les obligations des travailleurs | La diligence raisonnable dans un contexte de SST

03 FAIRE PREUVE DE DILIGENCE RAISONNABLE

Le devoir de prévoyance | Le devoir d'efficacité | Le devoir d'autorité

04 CONCLUSION



7 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Les fondements du comité de santé et de sécurité

CLIENTÈLE VISÉE

Tous les membres faisant partie du comité de santé et sécurité d'une organisation (membres actuels, nouveaux membres, individus désirant intégrer le comité, représentants en santé et sécurité, gestionnaires, etc.)

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre les fondements du comité de santé et sécurité pour l'établissement d'un CSS | Mettre en place les mécanismes soutenant le comité dans son rôle et ses responsabilités | Être convaincu de l'importance du comité de santé et sécurité comme vecteur paritaire de prévention dans votre organisation.

DURÉE : 7 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 LE COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSS)

- Le cadre législatif et réglementaire
- Les rôles et responsabilités des intervenants : Intervenants de votre organisation | Autres intervenants
- Guide de fonctionnement : Composition | Rôles | Détermination du mandat | Fonctions | Règles de fonctionnement

02 LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CSS

03 LES MÉCANISMES DE PRÉVENTION

- Le programme de prévention : L'objectif du programme de prévention | Le contenu obligatoire prévu par la loi | Le programme de santé d'un établissement
- L'identification et l'analyse de risques : La démarche en prévention | La tenu des registres d'accidents | L'enquête et l'analyse des événements | L'inspection des lieux | L'analyse des tâches et des risques

04 LES CONDITIONS DE SUCCÈS DU COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Promotion et visibilité
- Les pièges à éviter pour le CSS
- Les sujets pour le CSS



4 H GESTION DE LA PRÉVENTION

Reconnaître les risques psychosociaux pour mieux les prévenir

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des personnes qui sont impliquées dans l'identification des risques psychosociaux présents dans le milieu de travail. La formation s'adresse aussi aux membres du comité de santé et de sécurité et aux gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre et identifier les risques psychosociaux.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 POURQUOI S'Y INTÉRESSER ?

Obligations réglementaires | Pour les travailleurs | Pour l'organisation

03 LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Violence en milieu de travail | Exposition à un événement à potentiel traumatique | Situation de harcèlement

04 LES FACTEURS DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Charge de travail élevée | Justice organisationnelle déficiente | Faible soutien des collègues et du gestionnaire | Faible reconnaissance | Faible autonomie décisionnelle | Modèles utilisés

05 LES 3 STADES D'ATTEINTES À LA SANTÉ

| Stade 1 : En réaction, avec ou sans symptôme
| Stade 2 : Fragilisé, mais atteintes réversibles
| Stade 3 : Atteintes irréversibles

06 PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Climat de sécurité psychosocial | Démarches de prise en charge des RPS | 3 types de moyens de prévention

07 CONCLUSION

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.



4 H GESTION DE LA PRÉVENTION

SIMDUT

CLIENTÈLE VISÉE

Les utilisateurs de matières dangereuses, les superviseurs, les contremaîtres, les membres d'un comité de santé et de sécurité ou tout travailleur susceptible d'être exposé aux matières dangereuses.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de la session, par une connaissance de la législation et des données rendues disponibles par le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), le participant sera en mesure de comprendre les informations présentes sur les étiquettes et les fiches de données de sécurité et d'appliquer les mesures préventives proposées.

La formation est basée sur la réglementation en vigueur, soit celle du SIMDUT.

CONTENU DU COURS

01 RÉGLEMENTATION

Législation fédérale | Législation provinciale | Historique | SGH | Obligations de l'employeur et du travailleur

02 LA FORMATION

Faire la différence entre formation générale et spécifique

03 CATÉGORISATION DES PRODUITS DANGEREUX

Définitions, pictogrammes, exemples de produits, principaux risques et moyens de prévention associés aux différentes classes de produits

04 L'ÉTIQUETTE

Aspect général | L'étiquette du fournisseur : identificateur du produit, identificateur du fournisseur, pictogramme, mentions de danger, conseil de prudence, premiers soins, bilingue | Étiquette du lieu de travail | Autres modes d'identification | Identification des résidus dangereux

05 LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Comprendre ce que doit contenir chacune des 16 sections

06 IMPLANTATION DU SIMDUT DANS L'ÉTABLISSEMENT

Description de l'implantation du SIMDUT dans l'établissement, en 10 étapes

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



3 H SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Extraction sécuritaire de véhicules embourbés

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des conducteurs de camion-benne, à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants les règles de sécurité lors de manœuvre d'extraction de véhicules et d'équipements embourbés.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Les accidents | Les causes des enlisements

02 ÉVITER DE S'ENLISER

Signes qui annoncent une situation à risque | L'entretien de la surface de déplacement/sol | La conduite et l'opération du véhicule

03 LES CONTRAINTES LIÉES À L'EXTRACTION D'UN VÉHICULE

Les forces et résistances | Le poids du matériel enlisé | La force de succion | La résistance pendant la traction vers l'avant

04 AVANT D'EXTRAIRE UN VÉHICULE ENLISÉ

Déterminer si un remorqueur doit être appelé | Les compétences des personnes impliquées | La disponibilité du matériel et des équipements | Le chargement | La zone de sécurité

05 LE VÉHICULE REMORQUEUR

Règles générales | Le positionnement du véhicule remorqueur

06 LE MATÉRIEL D'EXTRACTION

Règles générales | Les sangles de récupération | Les manilles | Les points d'ancrage | L'inspection | L'entretien

07 LA MANŒUVRE D'EXTRACTION

Règles générales | La communication

08 L'EXTRACTION D'UN VÉHICULE EN QUELQUES ÉTAPES

09 CONCLUSION

DURÉE : 3 heures de contenu théorique.



Heures de conduite et de repos

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de véhicules lourds et le personnel impliqué dans la gestion des horaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre les participants capables d'appliquer les exigences de la réglementation en vigueur.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 FATIGUE

Reconnaître les principaux symptômes de la fatigue, ses causes et facteurs aggravants, ainsi que les moyens de la prévenir

02 VÉHICULES VISÉS

Reconnaître, parmi les véhicules utilisés, lesquels sont visés par le règlement

03 NOUVEAUTÉS

La journée (24 heures) | La remise à zéro | La règle du 14 jours | La 16e heure

04 HEURES DE REPOS

Déterminer quelles activités sont du repos | Déterminer le début et la fin de la journée | Situer le début et la fin d'un poste de travail | Appliquer l'obligation du 10 heures de repos quotidien | Appliquer l'obligation du 8 heures consécutives de repos avant de conduire | Déterminer les situations où un conducteur peut être relevé de ses responsabilités

05 HEURES DE CONDUITE ET DE TRAVAIL

Déterminer quelles activités sont du travail et lesquelles sont de la conduite | Respecter le nombre maximum d'heures de conduite et de travail autorisé par journée et par poste de travail

06 CYCLE DE TRAVAIL

Respecter la règle du 24 heures consécutives de repos durant les 14 derniers jours | Respecter le nombre maximum d'heures de conduite et de travail autorisé par cycle de travail | Calculer la veille le nombre d'heures disponibles pour le lendemain (en utilisant ou non le tableau récapitulatif) | Appliquer la remise à zéro d'un cycle de travail

07 DÉPASSEMENT ET AUGMENTATION DES HEURES AUTORISÉES

Identifier dans quelles situations un dépassement des heures de conduite ou de travail est autorisé | Déterminer dans chaque cas le nombre d'heures de conduite et de travail supplémentaires permis

08 HEURES DE REPOS : EXCEPTIONS À LA RÈGLE

Report du repos journalier | Répartir correctement ses heures de repos dans la couchette | Calculer, après chaque période de repos dans la couchette, le nombre d'heures de conduite et de travail disponibles jusqu'à la prochaine période de repos dans la couchette

09 FICHE JOURNALIÈRE

Remplir une fiche journalière selon les modalités prévues au règlement | Déterminer les situations où la fiche journalière n'est pas requise

10 DOCUMENTS

Conserver à bord les documents exigés

11 ÉTATS-UNIS

Respecter les exigences de la réglementation américaine qui diffèrent de la réglementation québécoise, notamment : les heures de repos requises, les heures de conduite et de travail autorisées par poste et par cycle de travail et la remise à zéro du cycle | Éviter les erreurs les plus fréquentes lors de la transition entre les deux juridictions



4 H SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L’arrimage sécuritaire

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs, les superviseurs, les membres du comité de santé et sécurité et les employeurs impliqués dans les opérations de chargement, d’arrimage ou de déchargement d’une cargaison.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les principaux risques à la sécurité associés à la séquence d’arrimage d’une cargaison, pour les travailleurs et les autres usagers de la route.

DURÉE : 4 heures, la session de formation s’ajustant au type de transport effectué par l’entreprise.

CONTENU DU COURS

01 NOTIONS PRÉALABLES À L’ARRIMAGE

Définition de la réglementation | Normes | Formation du cariste | Description des composantes du chariot et du transpalette

02 RISQUES ASSOCIÉS À CHAQUE ÉTAPE DE L’ARRIMAGE ET PRENDRE POUR LES ÉVITER DE SITUATIONS À RISQUES

Planification de l’arrimage | Chargement du véhicule | Arrimage de la cargaison | Circulation | Désarrimage de la cargaison | Déchargement du véhicule

03 POST-ARRIMAGE



4 H SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ronde de sécurité
Autobus

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs d'autobus, les superviseurs, les contremaîtres et les membres d'un comité de santé et de sécurité.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable de mettre en application les principes de la ronde de sécurité.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Le volet administratif (Qui ? Quand ? etc.)
- Les éléments à inspecter
- Un accent particulier sur les défectuosités mineures et majeures
- Le rapport de ronde
- Comprendre les systèmes de freinage
- Prévention des accidents du travail
- Exercice pratique
- Évaluation



4 H SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ronde de sécurité
Autocar

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs d'autocars, les superviseurs, les contremaîtres et les membres d'un comité de santé et de sécurité.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable de mettre en application les principes de la ronde de sécurité.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Le volet administratif (Qui ? Quand ? etc.)
- Les éléments à inspecter
- Un accent particulier sur les défectuosités mineures et majeures
- Le rapport de ronde
- Comprendre les systèmes de freinage
- Prévention des accidents du travail
- Exercice pratique
- Évaluation



4 H SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ronde de sécurité
Véhicules lourds

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de véhicules lourds, les superviseurs, les contremaîtres et les membres d'un comité de santé et de sécurité.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable de mettre en application les principes de la ronde de sécurité.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Le volet administratif (Qui ? Quand ? etc.)
- Les éléments à inspecter
- Un accent particulier sur les défectuosités mineures et majeures
- Le rapport de ronde
- Comprendre les systèmes de freinage
- Prévention des accidents du travail
- Exercice pratique
- Évaluation

5H30 **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**



Le signaleur routier

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer la profession de signaleur routier et ainsi gérer la circulation de tous les usagers de la route.

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation vise à outiller les futurs signaleurs routiers et les aider à développer les compétences indispensables à l'exercice de leur fonction de façon sécuritaire.

DURÉE 5h30 de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Introduction
- Réglementation
- Rôles et responsabilités
- Distinction entre signaleur routier et signaleur de chantier
- Notions générales
- Équipements et accessoires du signaleur routier
- La signalisation lors des travaux routiers
- Risques, dangers et mesures préventives
- Planification des tâches
- Le positionnement sécuritaire du signaleur routier
- Signaux et communication du signaleur routier
- Gestion des véhicules
- Résumé et conclusion
- Validation des connaissances



TRANSPORT DE MARCHANDISES



4 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Introduction à l'utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices mobiles de personnes en établissement

CLIENTÈLE VISÉE

Les gestionnaires, les coordonnateurs SST, les responsables de la formation et les opérateurs d'expérience.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Habiliter les participants à la gestion des risques reliés à la conduite des plateformes élévatrices automotrices de type ciseau. Savoir reconnaître les situations à risques et être en mesure d'appliquer les procédures de travail sécuritaires avec les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP).

CONTENU DU COURS

01 LES ACCIDENTS

Les accidents qui se produisent avec les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) | La prévention, un moyen pour contrôler les risques d'accidents du travail

02 LA RÈGLEMENTATION

LSST, RSST, CSTC, RPP | Norme CSA B354.8 : 17 (Plateformes élévatrices mobiles de personnel — Formation des opérateurs-conducteurs), CSA B354.7: 17: | Norme CSA C225-2022 : 20 (Engins élévateurs à nacelle portés sur véhicule) | La formation, une obligation légale | Les rôles et responsabilités de chacun

03 LES PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)

Les composantes de la PEMP | La plateforme de travail | Le système d'élévation | Le véhicule porteur

04 CHOISIR LA BONNE PLATEFORME ÉLÉVATRICE

Les différents moyens d'alimentation de la plateforme élévatrice | Les lieux d'utilisation de la PEMP | La capacité de la PEMP | Les types de pneus | Risques et moyens de prévention

05 LA PRISE EN CHARGE DE LA PEMP

La plaque signalétique (capacité de charge) | L'affichage de prévention et le manuel du fabricant | L'inspection visuelle et en fonctionnement

06 LES RISQUES ET LES MOYENS DE PRÉVENTION

La planification avant le travail | Environnement | Renversement | Chute de hauteur | Chute d'objets | Risques électriques | Risque de coincement et d'écrasement | Incendie et explosion | Intoxication | Chute de personnes | Périmètre de sécurité | L'utilisation en hauteur et le déplacement de l'équipement

07 LE STATIONNEMENT ET LE RAVITAILLEMENT

DURÉE : 4 heures de contenu théorique et pratique.



3 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Prévention lors du travail en hauteur

CLIENTÈLE VISÉE

Tout travailleur, superviseur, contremaître d'entretien et membre du comité de santé et de sécurité de l'établissement qui effectue, dirige un travail en hauteur et qui utilise un système d'arrêt de chute (harnais, longe, absorbeur d'énergie).

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les risques reliés à l'utilisation des systèmes d'arrêt de chute et les moyens de prévention.

Pour le travailleur, savoir inspecter, entretenir et ajuster le système d'arrêt de chute, surtout le harnais de sécurité.

Pour le gestionnaire, savoir élaborer des procédures sécuritaires d'utilisation, d'inspection, de travail et de récupération lors du travail en hauteur.

DURÉE : 3 heures incluant le contenu théorique, l'exercice pratique et l'examen écrit.

CONTENU DU COURS

01 NOTIONS PRÉALABLES

Introduction | Démarche préventive lors du travail en hauteur | Définitions des composantes et conformité | Planification des travaux en hauteur | Procédures de travail | Inspection du système antichute | Entretien du système antichute | Ajustement du système antichute

02 NOTIONS TECHNIQUES

Description du système de limitation de déplacement | Description du système d'arrêt de chute | Les classes des harnais | Les points d'ancrage | La ligne de vie | Le cordon d'assujettissement | L'enrouleur-dérouleur | L'absorbeur d'énergie | La planification des travaux | Le calcul de la distance totale de chute | La méthode de travail | Le sauvetage en cas de chute (récupération) | Inspection du système d'arrêt de chute | La mise hors service | L'entretien du système d'arrêt de chute | L'ajustement du harnais de sécurité

03 PARTIE PRATIQUE

Inspection du harnais et des composantes du système d'arrêt de chute utilisé | Ajustement du harnais par le travailleur



4 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Récupérer en sécurité

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux chauffeurs, aux représentants de comités de santé-sécurité et aux gestionnaires d'entreprises de récupération de marchandises dangereuses.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants les règles de manutention manuelle sécuritaire lors de la cueillette de marchandises dangereuses résiduelles.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Les accidents | Les statistiques

02 LA MANUTENTION DE CHARGE ET LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Causes des accidents | Statistiques | Dangers/Situations à risques

03 LA PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Le travailleur | Les cueillettes | L'inspection des équipements

04 LES CHUTES

Les causes | La prévention des chutes

05 LES EFFORTS EXCESSIFS

Les troubles musculosquelettiques | L'alignement postural | Les principes d'action dans les gestes et postures | La manutention de bacs roulants | La manutention de sacs | Les échauffements

06 LES OUTILS D'AIDE À LA MANUTENTION

Le diable | Le hayon élévateur | Le transpalette manuel/électrique/chariot élévateur

07 AUTRES DANGERS

Les marchandises dangereuses | Les quais de chargement | Les risques particuliers chez les clients | Les contraintes thermiques

08 CONCLUSION

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.



2 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Règles de circulation sur les chantiers de construction

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de camion qui circulent sur les chantiers de construction. La formation s'adresse à des groupes de travailleurs, à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des conducteurs de véhicules lourds les règles de circulation sur les chantiers de construction.

DURÉE : 2 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Les accidents | La réglementation

02 LES RESPONSABILITÉS

Le maitre d'œuvre | Le conducteur | Les travailleurs | Le signaleur de chantier

03 LA CIRCULATION SUR LES CHANTIERS

Règles générales | Le plan de circulation | Les angles morts

04 LES MANŒUVRES DE RECUL

L'aire de recul | Le signaleur de chantier | Les alarmes de recul

05 CONCLUSION



4 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Sécurité du camionneur
Initiation à la prévention

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de véhicules lourds d'entreprises de transport. La formation s'adresse à des groupes de travailleurs, à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires de flottes de camion.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir la prévention des accidents du travail chez les camionneurs.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 CONNAÎTRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU CAMIONNEUR

Rôle de l'employeur et du travailleur | Statistiques d'accidents du travail | Comprendre comment survient un accident du travail | Droit de refus

02 IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUES HORS ROUTE

Autour du véhicule (ronde de sécurité, arrimage, déneigement, attelage, etc.) | Chez les clients (les chariots élévateurs, quai de chargement, etc.) | L'utilisation et la manutention de marchandises (manutention manuelle, équipements de manutention, matières dangereuses, etc.) | Autres situations (distractions, fatigue, alcool et drogues, alimentation, etc.)

03 CONNAÎTRE LES MOYENS DE PRÉVENTION À PRENDRE LORS DE SITUATIONS À RISQUES



4 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Sécurité du conducteur de camion-benne

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux chauffeurs, aux représentants de comités de santé-sécurité et aux gestionnaires d'entreprises de récupération de marchandises dangereuses.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants les règles de manutention manuelle sécuritaire lors de la cueillette de marchandises dangereuses résiduelles.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Les accidents | La réglementation

02 LES TÂCHES EFFECTUÉES AUTOUR DU VÉHICULE

Règles générales | Le nettoyage de la benne | Le déneigement

03 L'ÉTAT DU VÉHICULE

La ronde de sécurité | L'entretien préventif | L'entretien du système hydraulique | Le contrôle des énergies | Les matières dangereuses

04 LA CONDUITE

La sécurité routière | Les heures de conduite et de repos | Les usagers vulnérables | Les manœuvres de recul

05 LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT DE LA BENNE

Lors du chargement | L'arrimage de la cargaison | Lors du déchargement | Le renversement latéral | Les obstacles en hauteur | Le déchargement de matières granulaires

06 LA CIRCULATION SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Règles générales | Le maître d'œuvre | Les manœuvres de recul | Le signaleur de chantier | L'alarme de recul

07 CONCLUSION

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.



2 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Sécurité du gareur

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des gareurs, à des membres de comité de santé et de sécurité, à des représentants en santé et en sécurité, à des agents de liaison en santé et en sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants les règles de sécurité lors de l'utilisation d'un tracteur de cour.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Le métier de gareur | Les accidents du travail

02 LES NOTIONS DE BASE

Les tracteurs de cour | La formation | Les équipements de protection

03 AVANT LE DÉPLACEMENT DU TRACTEUR DE COUR

Les déplacements à pied | L'inspection quotidienne | Procédure d'inclinaison et d'abaissement de la cabine | La ceinture de sécurité | Le déneigement du tracteur et des remorques

04 LA CIRCULATION DANS LA COUR

Règles générales | La marche arrière | L'immobilisation du tracteur | Le quai de chargement

05 L'ATTELAGE ET LE DÉTELAGE DES REMORQUES

Règles générales | Exemple d'une procédure d'attelage | Exemple d'une procédure de dételage

06 LA CIRCULATION SUR LE RÉSEAU ROUTIER

Le permis de conduire | Les heures de conduite et de repos | La ronde de sécurité | La sécurité routière | Les usagers vulnérables

07 LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT DES REMORQUES

L'utilisation d'un chariot élévateur | La manutention manuelle | Les palettiers | L'arrimage de la marchandise

08 CONCLUSION

DURÉE : 2 heures de contenu théorique.



2 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Signaleur de chantier

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs qui agissent comme signaleur de chantier de construction. La formation s'adresse à des groupes de travailleurs, à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir la prévention des accidents du travail chez les signaleurs de chantier de construction.

DURÉE : 2 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Les accidents | Les responsabilités | La réglementation

02 LA CIRCULATION SUR LES CHANTIERS

Le plan de circulation | Les angles morts

03 LES MANŒUVRES DE RECUL

L'aire de recul | Les alarmes de recul

04 LE SIGNALEUR DE CHANTIER

Les notions de base | Les dangers du métier | Les mesures de sécurité | Les vêtements et accessoires | Les moyens de communication

05 CONCLUSION



Transport de marchandises dangereuses

Matières infectieuses

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne qui manutentionne ou transporte, par véhicule routier, des marchandises dangereuses de la classe 6.2, matières infectieuses.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du cours, les participants seront en mesure de transporter des marchandises dangereuses de la classe 6.2, matières infectieuses, en respectant les exigences réglementaires qui visent notamment à assurer la sécurité des travailleurs, de l'environnement et du public.

DURÉE : 3 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

- Notions de base
- La classification des marchandises dangereuses
- Le document d'expédition
- Les contenants
- L'emballage des matières infectieuses
- Les indications de danger
- Les exemptions
- Les cas particuliers



Transport de marchandises dangereuses
Camionnage

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne qui manutentionne ou transporte, par véhicule routier, des marchandises dangereuses.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du cours, les participants seront en mesure de transporter des marchandises dangereuses en respectant les exigences réglementaires qui visent notamment à assurer la sécurité des travailleurs, de l'environnement et du public.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 CLASSIFICATION

Classe des marchandises dangereuses | Responsabilité de l'expéditeur | Responsabilité du transporteur | Description des produits

02 DOCUMENTATION

Responsabilité de l'expéditeur | Responsabilité du transporteur | Contenu du document

03 INDICATIONS DE DANGER

Responsabilité de l'expéditeur | Responsabilité du transporteur | Petits contenants | Grands contenants | Suremballage

04 CAS PARTICULIER

Tunnels | Passages à niveau | Rejets accidentels | Exemptions | Autres (au besoin)

05 RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Danger des marchandises dangereuses | Arrimage | En cas d'urgence

06 IL EST TRÈS IMPORTANT D'AVISER VOTRE CONSEILLER SI VOUS FAITES DU TRANSPORT :

Vers les États-Unis | De produits qui nécessitent un plan d'intervention d'urgence | De produits de classe 1, 6.2 et 7

07 EXAMEN



4 H TRANSPORT DE MARCHANDISES

Transport de marchandises dangereuses

Traversiers

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne à l'emploi de la Société des Traversiers du Québec.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du cours, les participants seront en mesure de transporter des marchandises dangereuses en respectant les exigences réglementaires qui visent notamment à assurer la sécurité des travailleurs, de l'environnement et du public.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INDICATIONS DE DANGER

Associer aux 9 classes de marchandises dangereuses les indications de danger et les risques qui y sont reliés | Associer les risques liés aux autres indications de danger (panneaux, signes et autres marques)

02 UTILISATION DES LISTES DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Liste numérique et alphabétique (appellation réglementaire, numéro UN, classe, groupe d'emballage, dispositions particulières, indice de quantité limitée, indice PIU, polluant marin, guide mesures d'urgence)

03 DOCUMENT D'EXPÉDITION

Contenu | Emplacement du document au cours des différentes phases de transport (cueillette, transport et livraison)

04 INFORMATION SUR LES PETITS CONTENANTS

Appellation règlementaire, numéro UN, étiquette, marques et mentions

05 INFORMATION SUR LES GRANDS CONTENANTS

Signes, panneaux, plaques, numéro UN et autres marques | Règles sur l'apposition et l'enlèvement des indications de danger

06 MESURES D'URGENCE

Mesures de prévention et d'intervention lors de déversements | Utilisation des guides de mesures d'urgence



TRANSPORT DE PERSONNES



4 H TRANSPORT DE PERSONNES

Prévenir la violence dans le transport scolaire

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des travailleurs qui sont témoins ou vivent des situations de violence dans le milieu de travail. La formation s'adresse aussi aux membres du comité de santé et de sécurité et aux gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre et identifier les signes précurseurs de l'escalade d'une situation qui conduit à de la violence. Outiller les chauffeurs pour désamorcer les situations de violence.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Types de violence | Portrait de la violence

02 LA RÉGLEMENTATION

Lois et règlements | Responsabilités des employeurs et des travailleurs, etc.

03 LA VIOLENCE DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les facteurs de risques

04 LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE

Individu | Organisation

05 LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

Les signes à détecter | Les stratégies de désamorçage | Les pièges à éviter | La gestion de la violence

06 CONCLUSION



7 H TRANSPORT DE PERSONNES

Principes pour le déplacement sécuritaire de personnes

CLIENTÈLE VISÉE

Conducteur d'autobus scolaire ou d'autocar | Conducteur en transport médical non urgent | Conducteur en transport adapté (minibus, berlines, taxi) | Superviseur du transport | Tout membre du personnel pouvant apporter assistance.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Ce programme de formation, développé à partir de la formation « Principes de déplacement sécuritaire de la personne » (PDSP) de *l'Association pour la santé et la sécurité du travail,* secteur affaires sociales (ASSTAS), est à l'intention des conducteurs, des techniciens et des membres du personnel pouvant apporter assistance afin qu'ils puissent assister les personnes à mobilité réduite en toute sécurité pour eux et pour la clientèle.

DURÉE : Niveau I : 3 heures | Niveau II et III : 4 heures

CONTENU DU COURS

NIVEAU I **GUIDER**

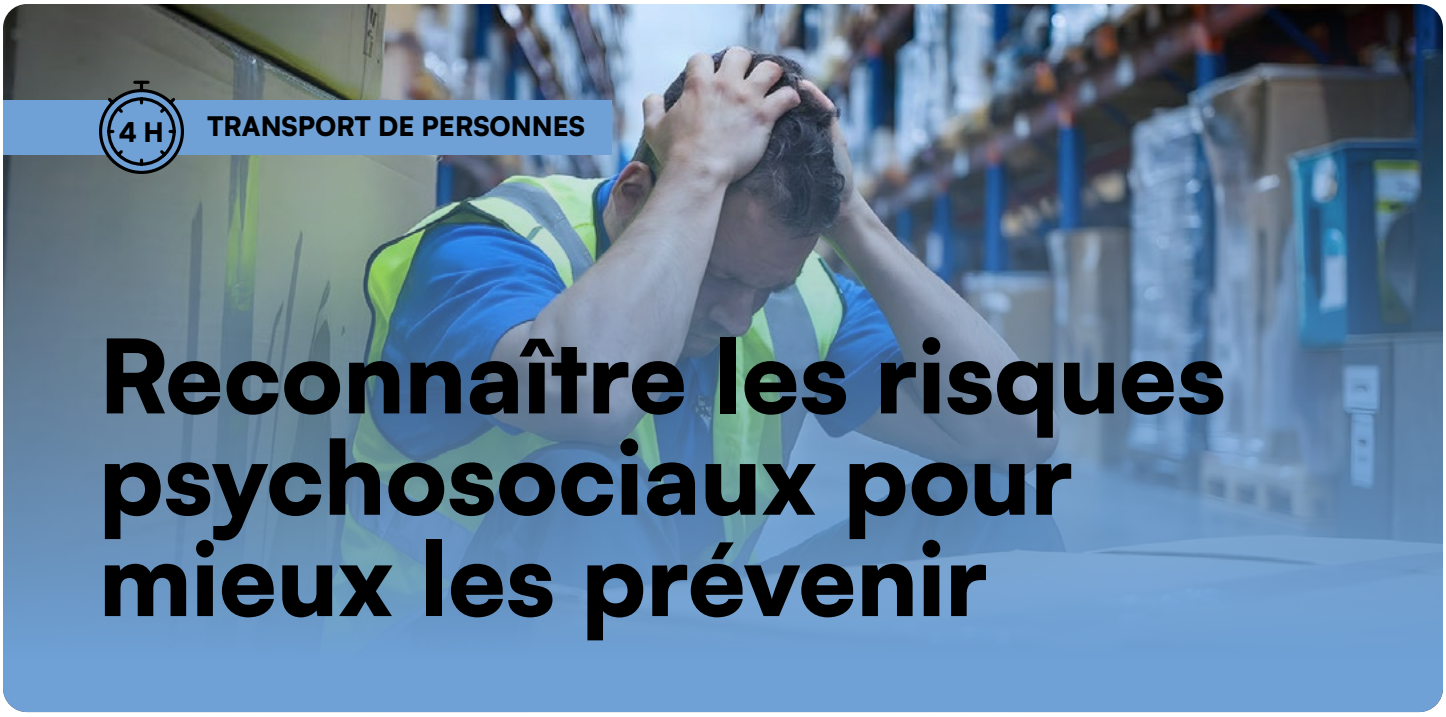
Ex. : Aider la personne avec une béquille à monter les marches d'escalier en lui donnant des consignes

NIVEAU II **ASSISTER**

Ex. : Aider une personne avec une béquille à monter les marches d'escalier en compensant ses incapacités partielles

NIVEAU III **PRENDRE EN CHARGE**

Ex. : Transférer le client du lit au fauteuil gériatrique



4 H TRANSPORT DE PERSONNES

Reconnaître les risques psychosociaux pour mieux les prévenir

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des personnes qui sont impliquées dans l'identification des risques psychosociaux présents dans le milieu de travail. La formation s'adresse aussi aux membres du comité de santé et de sécurité et aux gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre et identifier les risques psychosociaux.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

02 POURQUOI S'Y INTÉRESSER ?

Obligations réglementaires | Pour les travailleurs | Pour l'organisation

03 LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Violence en milieu de travail | Exposition à un événement à potentiel traumatique | Situation de harcèlement

04 LES FACTEURS DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Charge de travail élevée | Justice organisationnelle déficiente | Faible soutien des collègues et du gestionnaire | Faible reconnaissance | Faible autonomie décisionnelle | Modèles utilisés

05 LES 3 STADES D'ATTEINTES À LA SANTÉ

| Stade 1: En réaction, avec ou sans symptôme
| Stade 2: Fragilisé, mais atteintes réversibles
| Stade 3: Atteintes irréversibles

06 PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Climat de sécurité psychosocial | Démarches de prise en charge des RPS | 3 types de moyens de prévention

07 CONCLUSION

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.



2 H TRANSPORT DE PERSONNES

Sécurité du chauffeur d'autobus et d'autocar

Initiation à la prévention

CLIENTÈLE VISÉE

Les chauffeurs d'autobus et d'autocar.
La formation s'adresse à des groupes de travailleurs, à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir la prévention des accidents du travail chez les chauffeurs d'autobus et d'autocar.

DURÉE : 2 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 CONNAÎTRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU CHAUFFEUR

Rôle de l'employeur et du travailleur | Statistiques d'accidents du travail | Comprendre comment survient un accident du travail | Droit de refus

02 IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUES EN COURS DE TRAJET

Les conditions routières | Monter/descendre du véhicule | Gestion des conflits/agressions

03 IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUES HORS ROUTE

Autour du véhicule (ronde de sécurité, entretien, déneigement, etc.) | L'utilisation et la manutention de marchandises | Autres situations (distractions, fatigue, alcool et drogues, alimentation, etc.)

04 CONNAÎTRE LES MOYENS DE PRÉVENTION À PRENDRE LORS DE SITUATIONS À RISQUES



4 H TRANSPORT DE PERSONNES

Transport adapté — Utilisation des équipements d'accès aux véhicules et arrimage des fauteuils

CLIENTÈLE VISÉE

Conducteur, superviseur ou gestionnaire travaillant dans le secteur du transport adapté, du transport scolaire adapté ou dans le transport adapté par taxi. Personne travaillant dans le secteur du transport de personnes.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants les règles de sécurité lors du transport de personnes en véhicule adapté.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 PARTIE THÉORIQUE

Notions de base | La clientèle | La relation avec la clientèle | L'utilisation sécuritaire de la plateforme élévatrice et (ou) de la rampe | Le système d'arrimage des fauteuils et la ceinture de sécurité

02 PARTIE PRATIQUE

Inspection des accès aux véhicules (rampe ou plateforme élévatrice) et utilisation manuelle de la plateforme élévatrice | Arrimer le fauteuil roulant et les outils d'aides à la mobilité dans le véhicule | Attacher les passagers, selon la règlementation, dans le véhicule, positionnement des sangles abdominales et baudrier

viaprevention.com



CONTACTEZ-NOUS

viaprevention.com | info@viaprevention.com | 514 955-0454
6455, rue Jean-Talon Est, bureau 301, Montréal, QC H1S 3E8

VIA PRÉVENTION